



CASINCA TRAIL

RÈGLEMENT

La compétition

Le Casinca Trail est composé de quatre épreuves :

- A FREZZA de 6 km avec D+350
- A SCIAPPALE de 12 km avec D+700
- L'ALTAGNA de 37 km avec D+2150 en Solo *
- L'ALTAGNA de 37 km avec D+2150 en Relais *

**kilométrage donné à titre indicatif, le parcours pouvant être sujet à modifications*

Le départ de la 37km Solo et Relais sera donné à 6h30.

Le départ de la 12km sera donné à 10h00.

Le départ de la 6km sera donné à 9h45.

Le départ et l'arrivée des trois épreuves se feront sur la place du village de Penta-di-Casinca. Les plans et les profils altimétriques des deux épreuves sont visibles sur les sites casinca-trail.com et [Trace de trail.fr](http://Trace-de-trail.fr).

Organisateur

L'Association I Chjassi Antichi organise le 10ème Casinca Trail le dimanche 23 août 2026.

Contact : Laurelli Sébastien

Tél. : 06 14 90 48 32

Email : casinca-trail@orange.fr

Site : www.casinca-trail.com

Conditions de participation

Catégorie d'âge

Pour les épreuves de 6km et 12km : Les compétiteurs doivent être au minimum de la catégorie Cadet (nés en 2010 et avant)

Pour la 37km en Solo et Relais : Les compétiteurs doivent être au minimum de la catégorie Espoir (nés en 2006 et avant)

Documents obligatoires pour l'inscription selon votre statut :

- Pass Prévention Santé payant (5€) : obligatoire pour tous les non-licenciés FFA lors de chaque première inscription annuelle
- Autorisation parentale : indispensable pour tous les mineurs, même avec une licence club
- Licence FFA valide : dispense du Pass Prévention Santé et facilite les inscriptions en ligne
- Certificat médical : intégré au Pass Prévention Santé ou à la licence, plus de document séparé

La photocopie de la licence ou Pass Prévention Santé doit être envoyée en même temps que l'inscription en ligne ou présentée lors du retrait du dossard.

Droits d'inscription :

- Inscription en ligne : 20 euros pour A FREZZA (6km)
- Inscription en ligne : 25 euros pour A SCIAPPALE (12km)
- Inscription en ligne : 40 euros L'ALTAGNA (37km Solo)
- Inscription en ligne : 25 euros L'ALTAGNA (37km Relais) et par coureur

- Inscription sur place : 25 euros pour (6km)
- Inscription sur place : 30 euros (12km)
- Inscription sur place : 50 euros (37km Solo)
- Inscription sur place : 30 euros (37km relais) et par coureur

Clôture des inscriptions

La clôture des inscriptions est fixée au vendredi 21 août 2026 à 20 heures pour les inscriptions en ligne, et au dimanche 23 août 2026 pour les inscriptions sur place (sous réserve de places disponibles).

Dossard

L'athlète doit porter visiblement, pendant la totalité de la compétition, dans son intégralité, un dossard fourni par l'organisation.

Pour la compétition L'ALTAGNA de 37 km en relais, les athlètes posséderont un seul dossard dont la passation devra être effectuée à mi-parcours situé au village de Loreto.

Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement sera disqualifiée.

Assurances

Responsabilité Civile

La responsabilité de l'organisateur et des participants est couverte par la police d'assurance N° 59325027 souscrite auprès de ALLIANZ M. Jean-Luc GUIDICELLI 11 bis Bdv du Fango BP261 20296 Bastia Cedex.

Assurance dommages corporels

Sauf s'ils y ont renoncé, les athlètes licenciés FFA sont couverts par une assurance dommages corporels. Il est vivement conseillé aux autres athlètes de souscrire une assurance personnelle couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer.

Règles sportives

Chronométrage

Le chronométrage est assuré par transducteurs électroniques intégrés au dossard.

Le port d'un transducteur ne correspondant pas à l'identité du porteur entraînera la disqualification du concurrent.

Barrières horaires

- Course A FREZZA de 6 km avec D+350 : pas de barrière horaire
- Course A SCIAPPALÉ de 12 km avec D+700 : limite horaire à 3 heures de course *
- Course L'ALTAGNA de 37 km avec D+2150 : barrière horaire de 4h30h à Loreto (22 kms) et barrière horaire de 6h30 à Porri (31 kms) *

Passés ces délais, les concurrents seront considérés comme hors-course, et seront sous leur seule responsabilité.

**Barrières horaires données à titre indicatif et pouvant être sujettes à modifications.*

Classements et récompenses

Classements

Pour les 4 courses (6km / 12km / 37km solo / 37km relais) un classement masculin et féminin scratch et par catégorie représentée sera établi.

Récompense

Pour les 4 courses (6km / 12km / 37km solo / 37km relais), les 3 premiers au scratch masculin et féminin seront récompensés ainsi que le(la) premier(e) de chaque catégorie.

Publication des résultats

Les résultats seront affichés sur le site d'arrivée et publiés sur les sites suivants : www.casincatrail.com et my.raceresult.com

Ravitaillements

Les courses 6km et 12 km sont en semi-autosuffisance, il appartient donc aux concurrents d'emporter avec eux les ravitaillements solides et liquides qu'ils estiment nécessaires (**avec au minimum 50 cl d'eau**).

Les courses 37km Solo et Relais sont en semi-autosuffisance, il appartient donc aux concurrents d'emporter avec eux les ravitaillements solides et liquides qu'ils estiment nécessaires (**avec au minimum 100 cl d'eau et une barre énergétique ou équivalente est également nécessaire**).

Des postes de ravitaillement et rafraîchissement seront situés de la façon suivante :

- Course A FREZZA de 6 km : au kms 4 et arrivée.
- Course A SCIAPPALE de 12 km : aux kms 4 / 8 et arrivée.
- Course L'ALTAGNA de 38 km : aux kms 8 Sorbo, kms 14 Vescovato, kms 22 Loreto, kms 30 Porri, kms 36 Ocagnano et Arrivée.

Il est demandé aux coureurs de ne jeter les verres, bouteilles ou gels énergétiques qu'au niveau des signaleurs et ravitaillement tout au long du parcours sous peine de disqualification en cas de non-respect.

Logistique

Des douches sont prévues à l'arrivée.

Un ravitaillement attendra les concurrents à l'arrivée et ainsi qu'un repas offert.

Sécurité

Voies utilisées

La compétition se déroule sur des pistes et chemins en milieu naturel, ainsi qu'en partie sur des voies ouvertes à la circulation. La circulation des véhicules et la sécurité des coureurs seront gérées par les organisateurs.

Entraide entre concurrents

Tout concurrent est tenu à l'assistance en cas d'accident d'un autre concurrent, dans l'attente des secours.

Assistance médicale et sécurité :

Médecin, infirmier, pompiers, et secouristes seront répartis sur **2 Postes de secours** pendant toute la durée de l'épreuve.

Les postes sont reliés par radio au PC COURSE ainsi que les signaleurs.

L'équipe médicale est habilitée à mettre hors-course un concurrent jugé inapte ou mettant en danger sa sécurité ou celle d'autrui.

Les concurrents autorisent le service médical à prendre les mesures nécessaires en cas d'accident.

En cas d'abandon, le concurrent doit prévenir le poste de contrôle ou de ravitaillement le plus proche et rendre son dossard.

Il sera mis hors-course et autorisé à quitter le parcours par ses propres moyens et sous sa propre responsabilité. Toutefois, l'organisation pourra l'assister et le reconduire sur la zone d'arrivée.

Le témoin d'un accident doit prévenir le premier organisateur rencontré qui transmettra au responsable de course qui après localisation précise du blessé organisera les secours en

accord avec le responsable des secours (médecin) en fonction de la description des blessures ou malaise et de l'âge du participant.

Pénalités

Le non-respect de ce qui suit entraînera la disqualification du concurrent :

- Non port du matériel obligatoire ou du dossard.
- Aide extérieure de toute nature.
- Non-respect du parcours et des postes de contrôle.
- Non-respect de l'environnement (jet de bouteille, d'emballage, de papier...)
- Mise en danger de sa propre sécurité, de celle d'autrui ou non-assistance à un concurrent.
- Avis du service médical.

Protection de l'environnement

Tout abandon de matériel, tout jet de déchet, hors des lieux prévus à cet effet entraînera la mise hors-course du concurrent fautif.

Droit à l'image

Par sa participation, le concurrent renonce à tout droit personnel à image et autorise l'organisateur ainsi que ses ayants-droits et partenaires à utiliser celle-ci sur tout support.